



FORMATIONS MODULAIRES

CATALOGUE 2021

SOLS, MOQUETTE ET CARRELAGE

SOMMAIRE

SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR 3

Qui sont les Compagnons du Devoir ?	3
Chiffres clés	3
Pourquoi se former avec les Compagnons du Devoir ?	3

LES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE DANS VOS RÉGIONS 4

RÉCAPITULATIF DE LA FORMATION 6

FORMATION

Sols et moquette

Niveau CAP	8
------------------	---

Carrelage

Niveau CAP	14
Niveau Brevet Professionnel	21
1 ^{re} année	22
2 ^e année	28

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 34

Le contenu de notre catalogue de formation n'a qu'une valeur indicative et non contractuelle.

Les Compagnons du Devoir se réservent le droit de modifier leur programme de formation.

Se former avec les Compagnons du Devoir

QUI SONT LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun de s'épanouir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. En tant qu'organisme de formation initiale et continue, elle vise à transmettre aussi bien des savoirs et savoir-faire que des savoir-être.

NOTRE VOCATION

Accueillir, transmettre et former.

NOTRE ENGAGEMENT

Accompagner les entreprises et leurs salariés dans le développement de leurs compétences.

NOS VALEURS

Solidarité, fraternité et générosité.

OBJECTIF

Proposer des formations de pointe pour permettre aux entreprises et à leurs salariés d'être à la hauteur des enjeux de demain.

CHIFFRES CLÉS

-  **6 500 salariés** formés chaque année.
-  **1 984 871 heures** de formation pour les salariés d'entreprise.
-  **+ 27 500 entreprises** partenaires.
-  **88 % de satisfaction** de la pédagogie.

POURQUOI SE FORMER AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR ?

Les Compagnons du Devoir, véritables acteurs de la formation tout au long de la vie auprès des entreprises et de leurs collaborateurs, proposent une gamme de formations sur-mesure qui garantissent le développement et la montée en compétence des salariés.

En démarche constante de réflexion et résolument tournés vers l'avenir, ils transmettent leurs savoir-faire, acquis au fil des siècles, enrichis par leurs travaux prospectifs menés au sein des instituts de métier et de la cellule du Devenir des métiers.

Ils proposent des formations diplômantes ou qualifiantes, connues et reconnues des professionnels.

VOS AVANTAGES

- Vous êtes formé(e) par des professionnels attentifs. Ils répondent à vos exigences en matière de réglementation, de performance et d'évolution technologique.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure. Nos conseillers en formation sont à votre écoute et vous guident dans les démarches administratives.
- Possibilité d'hébergement et de restauration sur place, selon les régions et les disponibilités.

Vous êtes en situation de handicap ?



Vous bénéficiez d'un accompagnement, par un(e) référent(e) handicap, pour la mise en œuvre de votre projet professionnel. Il (elle) est à votre écoute et facilitera la relation avec les différent(e)s interlocuteurs(trices) pour favoriser la mise en place de votre projet de formation et d'insertion.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France...

...dans vos régions.



Nos équipes régionales sont à votre écoute pour répondre à vos besoins de formation.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

53, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 Lyon
Tél. : 04 72 19 85 10

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1, rue Jean-Mazen
21000 Dijon
Tél. : 03 80 67 75 93

BRETAGNE

PAYS DE LA LOIRE
25, boulevard Copernic
49100 Angers
Tél. : 02 41 27 21 70

GRAND EST

2, rue Wasselonne – CS 70026
67085 Strasbourg
Tél. : 03 88 15 21 00

HAUTS-DE-FRANCE

118, rue de Babylone
59491 Villeneuve-d'Ascq
Tél. : 03 20 72 53 07

ÎLE-DE-FRANCE

1, place Saint-Gervais
75004 Paris
Tél. : 01 48 87 38 69

NORMANDIE

Ferme Henry
Rue Francis-Poulenc
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 75 67 19

CENTRE-VAL DE LOIRE

25, rue Franche-Comté
37100 Tours
Tél. : 02 47 41 39 39

NOUVELLE-AQUITAINE

76, rue Laroche
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 69 19

OCCITANIE

1, avenue Compagnon du Devoir
34670 Baillargues
Tél. : 04 67 16 08 99

**PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR**
CORSE

184, rue du Docteur-Cauvin
13012 Marseille
Tél. : 04 91 36 50 80

*Pour plus de détails
sur nos formations :*

0 800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe)

commercial@compagnons-du-devoir.com

Récapitulatif de la formation

page	HAUTS-DE-FRANCE	ÎLE-DE-FRANCE
	Lille	Champs-sur-Marne
Sols et moquette		
Niveau CAP	8	✓
Carrelage		
Niveau CAP	14	✓
Niveau Brevet professionnel • 1 ^{re} année	22	✓
Niveau Brevet professionnel • 2 ^e année	28	✓

SOLS ET MOQUETTE

—

NIVEAU CAP

SOLS ET MOQUETTE

Niveau CAP



M1

Appréhender l'environnement professionnel du métier de solier-moquettiste

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Identifier l'environnement professionnel du métier de solier-moquettiste.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Décoder un document.
- Identifier les matériaux et les produits de la profession.
- Identifier les différentes normes concernant le métier de solier.
- Identifier les EPI/EPC.

PRATIQUE

- Découvrir et utiliser le matériel et l'outillage de la profession.
- S'initier à la préparation de supports simples.
- Replier le chantier.

M2

Réaliser un dessin technique

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Traduire graphiquement une solution technique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Identifier les outils, les conventions et les normes de représentation.
- Identifier les différentes vues et représentations.
- Comprendre les principes du dessin technique.

PRATIQUE

- Exécuter un croquis à main levée.
- Exécuter un dessin de détail.
- Réaliser un calepin d'appareil.



SOLS ET MOQUETTE

Niveau CAP

M3

Préparer les supports (béton, carrelage, bois)

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Préparer tous types de supports.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Décoder le document de chantier.
- Identifier les supports courants du bâtiment.
- Identifier les désordres.
- Identifier la filière de tri des déchets.
- Identifier les produits et les matériaux utilisés dans la préparation du support.

PRATIQUE

- Déposer les anciens revêtements.
- Préparer le support.
- Replier le chantier.

M4

Organiser et préparer son poste de travail

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Organiser et préparer son intervention.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Identifier l'organisation dans l'acte de construire.
- Décoder un document.
- Identifier le matériel, l'outillage et les matériaux.
- Vérifier la quantité de matériaux nécessaires à la réalisation.
- Lister les opérations à effectuer.

PRATIQUE

- Choisir l'outillage adapté à la réalisation.
- Relever des cotes.
- Établir un plan de calepinage.
- Effectuer le débit et stocker la matière d'œuvre.

SOLS ET MOQUETTE

Niveau CAP



M5

Poser des revêtements de sol collés en dalles et en lames

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Poser des revêtements de sol collés en dalles et en lames et des revêtements de sol flottants.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Analyser les pièces d'un dossier de définition.
- Différencier les revêtements.
- Identifier le matériel nécessaire à la réalisation de l'ouvrage.

PRATIQUE

- Préparer les supports au sol.
- Poser un revêtement de sol collé en dalles et en lames.
- Poser un revêtement de sol flottant.
- Poser les accessoires.
- Replier le chantier.

M6

Poser un sol PVC ou vinyle en lés

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Poser un sol plastique en lés, en rouleaux ou en dalles.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Décoder le document de chantier.
- Identifier les types de colles.
- Identifier les types de revêtement de sol PVC/vinyle.
- Identifier les différents accessoires de sol PVC/vinyle.

PRATIQUE

- Préparer le support.
- Poser des revêtements PVC/vinyle en lés.
- Souder un revêtement en PVC/vinyle en lés.
- Poser les accessoires de sols.
- Replier le chantier.



SOLS ET MOQUETTE

Niveau CAP

M7

Implanter et réaliser un motif géométrique

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Implanter et réaliser un motif géométrique ou signalétique.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Identifier le type de support.
- Décoder un document.
- Identifier les caractéristiques essentielles d'un projet décoratif.
- Identifier le matériel de traçage.

PRATIQUE

- Proposer un croquis coloré.
- Implanter et calepiner.
- Poser un revêtement en suivant les tracés géométriques.
- Replier le chantier.

M8

Poser un revêtement textile

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Poser un revêtement textile.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Décoder le document de chantier.
- Identifier les types de colles.
- Identifier les types de revêtements de sol textiles.
- Identifier les différents accessoires de sol souples.

PRATIQUE

- La préparation de support.
- Poser des revêtements textiles en lés ou en rouleaux.
- Poser des dalles textiles.
- Poser les accessoires de sol .
- Replier le chantier.

SOLS ET MOQUETTE

Niveau CAP



M9

Poser des revêtements souples sur un escalier droit et balancé

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Poser des revêtements souples sur un escalier droit.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Identifier les différents types d'escaliers et leur terminologie.
- Identifier les différents ouvrages courants du bâtiment et leurs fonctions.
- Identifier les revêtements pour escalier.

PRATIQUE

- Préparer le support.
- Poser un revêtement souple sur un escalier.
- Poser des profilés.
- Replier le chantier.

M10

Métalliser les revêtements plastiques ou assimilés

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Métalliser les revêtements de sol plastiques et assimilés.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de la formation

THÉORIE

- Identifier les types de revêtements.
- Identifier les produits, les matériels et les outillages nécessaires à la métallisation.
- Identifier les caractéristiques d'une cire.
- Déterminer la quantité de produit nécessaire à la réalisation.

PRATIQUE

- Préparer les revêtements.
- Appliquer un produit de métallisation.
- Appliquer une cire de protection.
- Replier le chantier.

CARRELAGE

NIVEAU CAP

CARRELAGE

Niveau CAP



M1

Découvrir l'environnement professionnel du métier de carreleur mosaïste

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Appréhender l'environnement et les caractéristiques du métier.
- S'initier aux bases du métier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Déterminer les activités liées au métier de carreleur.

- Identifier les risques liés à l'activité du métier de carreleur.
- Identifier l'outilage et le matériel du carreleur.
- Identifier les EPI/EPC du métier.
- Identifier les différents matériaux utilisés dans le métier de carreleur.
- Appréhender la lecture d'un descriptif de chantier.
- Identifier la terminologie des abréviations utilisées dans le bâtiment.
- Lire et décoder le D.T.U et les normes liées au métier de carreleur.

PRATIQUE

- Organiser son poste de travail.
- Utiliser le matériel et l'outilage du carreleur en situation.
- S'initier à la préparation de support.
- Replier son chantier.
- Atelier projet.

M2a

Réaliser des travaux préparatoires au sol

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre des travaux préparatoires au sol en vue de la réalisation d'un ouvrage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les supports du bâtiment.
- Identifier les différents types de préparation de supports.
- Identifier les types d'isolants (SCAM).
- Identifier les techniques de dépose des anciens revêtements.
- Identifier les désordres et les solutions de remédiation.

PRATIQUE

- Réaliser le traitement des supports non conformes.
- Traiter les fissures.
- Poser un isolant.
- Vérifier la planéité des sols.
- Mettre en œuvre une chape traditionnelle.
- Mettre en œuvre un ragréage.
- Réaliser un contrôle qualité des différentes préparations de supports.
- Atelier projet.



CARRELAGE

Niveau CAP

M3a

Implanter et poser un carrelage au sol

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de mettre en œuvre une pose de carrelage au sol.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les produits, le matériel et l'outillage pour le carrelage de sol.
- Identifier les techniques d'implantation.
- Identifier les techniques de pose au sol.

PRATIQUE

- Réaliser un calepinage sur papier d'une pièce à carreler.
- Réaliser la pose complète d'un carrelage de sol.
- Réaliser des joints de carrelage.
- Atelier projet. .

M4

S'initier à la pose de faïence au mur

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- S'initier à la pose de faïence murale.
- Être capable de réaliser un décor simple en faïence au mur.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux et les matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'ouvrage.
- Identifier les méthodes de pose et de finition d'une faïence.
- Identifier les systèmes de protection à l'eau et leur mise en œuvre.
- Déterminer les techniques de relevé et de métré.
- Appréhender techniques de réalisation d'un quantitatif de matériel.
- Appréhender l'histoire de l'art dans le carrelage.
- Identifier les techniques de création de motifs.

PRATIQUE

- Réaliser la préparation de supports muraux.
- Mettre en œuvre un SPEC.
- Réaliser le dessin d'un décor en carrelage.
- Réaliser un décor en faïence au mur.
- Réaliser une pose de carreaux de différents formats au mur.
- Contrôler un ouvrage.
- Atelier projet.

CARRELAGE

Niveau CAP



M5a

S'initier à la mise en œuvre de panneaux prêts à carreler

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- S'initier à la mise en œuvre de panneaux prêt à carreler.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux nécessaires à la mise en œuvre.
- Identifier les techniques de pose.
- Appréhender le mode opératoire pour la mise en œuvre de panneaux prêts à carreler

PRATIQUE

- Réaliser un quantitatif de matériaux.
- Réceptionner une marchandise.
- Préparer un mode opératoire et l'appliquer.
- Mettre en œuvre un panneau prêt à carreler collé.
- Mettre en œuvre des panneaux prêt à carreler sur ossature.
- Poser les carreaux sur des panneaux prêts à carreler.
- Atelier projet.

M6

Réaliser la pose d'un bac de douche de plein pied sur chape

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre la pose d'un bac à douche de plein pied sur chape.
- Réaliser une douche de plein pied sur receveur prêt à carreler.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les principes de l'étanchéité à l'eau.
- Appréhender le mode opératoire pour la réalisation d'un bac à douche sur chape.
- Identifier les différentes techniques de pose d'un receveur prêt à carreler.
- Appréhender les notions de base en plomberie.
- Identifier les différents moyens d'accès en hauteur.

PRATIQUE

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser un bac à douche sur chape.
- Poser les carreaux.
- Poser un receveur prêt à carreler.
- Réaliser la pose de carrelage sur receveur.
- Réaliser des petits travaux de plomberie.
- Replier et nettoyer son chantier.
- Atelier projet.



CARRELAGE

Niveau CAP

M7

Habiller une baignoire et des ouvrages annexes

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser l'habillage d'une baignoire et mettre en œuvre les ouvrages annexes.
- Mettre en œuvre des aménagements dans une salle de bain.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux et matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'ouvrage.
- Appréhender le mode opératoire.
- Identifier les normes d'électricité dans une salle de bain.
- Identifier les différents supports et les moyens de fixation adaptés.
- Appréhender les notions d'aménagement de l'espace.
- Identifier les différents aménagements réalisables.

PRATIQUE

- Réaliser le relevé d'une pièce.
- Réaliser une proposition d'aménagement.
- Réaliser l'habillage d'une baignoire.
- Réaliser des aménagements.
- Réaliser une vasque en panneaux prêts à carreler.
- Replier et nettoyer le chantier.
- Atelier projet.

CARRELAGE

Niveau CAP



M8

Réaliser une pose de carreaux grands formats

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de mettre en œuvre une pose de carreaux grand format.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux et matériels nécessaires à la mise en œuvre de carreaux grands formats.
- Appréhender les techniques de pose spécifiques.
- Identifier les caractéristiques mécaniques et chimiques des produits.
- Identifier les intervenants dans l'acte de construire.
- Appréhender les règles de sécurité liées à l'incendie.

PRATIQUE

- Réaliser un quantitatif de matériaux et matériel pour la pose de carreaux de grand format.
- Utiliser les matériels spécifiques.
- Contrôler et réceptionner la marchandise.
- Réaliser la pose en équipe de carreaux grand format.
- Réaliser un meuble vasque en carreaux grand format.
- Replier et nettoyer son chantier.
- Atelier projet.



CARRELAGE

Niveau CAP

M9

Poser un carrelage sur escalier

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre une pose de carrelage sur escalier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier la terminologie des escaliers.
- Identifier les normes des escaliers.
- Appréhender les techniques de calepinage.
- Énoncer le principe général de la démarche collaborative du BIM : présentation des enjeux de l'outil (vidéo, PowerPoint, exemples de situations...) et temps d'échanges/questions (inter-métier)

PRATIQUE

- Réaliser l'étude d'un dossier de chantier.
- Contrôler et recevoir un support.
- Réaliser un quantitatif de matériaux.
- Réaliser une pose de carrelage sur escalier.
- Poser les accessoires
- Replier et nettoyer son chantier.
- Atelier projet.

M10

Préparer un décor en carrelage au sol

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de préparer un décor en carrelage au sol.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents décors de sol.
- Appréhender l'évolution de la mosaïque dans histoire de l'art.
- Appréhender la normalisation du dessin technique de bâtiment
- Comprendre le mode opératoire d'un dessin technique.

PRATIQUE

- Réaliser un dessin d'un décor au sol.
- Réaliser la pose d'un décor au sol en mosaïque de hasard.
- Replier et nettoyer son chantier.
- Atelier projet.

CARRELAGE

Niveau CAP



M11

Mettre en œuvre une terrasse sur plots

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de mettre en œuvre une terrasse sur plots.
- Appréhender la pose de carrelage sur sols en terre cuite et les pierres.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier le matériel nécessaire à la pose de terrasse sur plots.
- Identifier les systèmes et les caractéristiques d'une étanchéité en terrasse.
- Appréhender le mode opératoire d'une pose sur plots.
- Identifier la technique de fabrication des tomettes.
- Identifier les techniques d'entretien des tomettes et des pierres naturelles.
- Identifier les spécificités de pose des tomettes et des pierres naturelles.

PRATIQUE

- Contrôler et réceptionner un support.
- Réaliser un quantitatif de matériaux.
- Mettre en œuvre une terrasse sur plots.
- Réaliser une pose de tomettes.
- Replier et nettoyer son chantier.
- Atelier projet.

M12

Consolider les acquis de formation

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Autoévaluer ses savoirs et savoir-faire en situation d'examen.
- Se préparer au épreuves du CAP Carreleur mosaïste.
- Appliquer les techniques pour la réalisation d'un ouvrage en autonomie.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Pour prétendre à une réduction de parcours, être titulaire d'un CAP, d'un BEP ou de tout autre diplôme ou titre au moins de niveau IV enregistré au RNCP.

Programme de formation

PRATIQUE

- EP1 - Étude et préparation d'une intervention.
- EP2 - Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant.
- EP3 - Réalisation de travaux spécifiques.
- Atelier projet.

CARRELAGE

NIVEAU BREVET PROFESSIONNEL

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année



M1

Identifier l'environnement du métier de carreleur mosaïste

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Identifier l'environnement professionnel du métier de carreleur mosaïste.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les ouvrages et les différents intervenants du secteur professionnel.
- Identifier les différents matériaux du secteur professionnel, matériels et outillage.
- Identifier les risques professionnels.
- Décoder un document.

PRATIQUE

- Effectuer une opération de relevé.
- Repérer le type de travaux à réaliser.
- Renseigner un document de préparation de chantier.
- Mettre en œuvre les gestes et postures liés à l'activité de carreleur.
- S'initier au dessin à partir d'un logiciel CAO/DAO.

M2

Préparer les supports

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser des travaux préparatoires et d'apprêt.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Déterminer les différents types de chapes.
- Lister les différentes méthodes de préparation de support et leur mode opératoire.

PRATIQUE

- Contrôler la conformité des supports.
- Préparer manuellement et/ou mécaniquement un sol.
- Mettre en œuvre un râgréage.
- Créer un projet esthétique et décoratif.
- Replier le chantier.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année

M3

Réaliser la pose de revêtements muraux en carrelage et en faïence

Référence : MD-800200 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser la pose de revêtements muraux en carrelage et en faïence.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les pièces d'un dossier de chantier.
- Identifier les différents matériaux, matériels et outillages nécessaires à l'ouvrage.
- Identifier les caractéristiques liées au support.
- Identifier les techniques de pose.

PRATIQUE

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Poser du carrelage et des faïences muraux.
- Replier le chantier.

M4

Mettre en œuvre une pose scellée au sol

Référence : MD-800145 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une pose scellée au sol.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux, les matériels et l'outillage nécessaires à l'ouvrage.
- Déterminer les techniques de pose.
- Quantifier les matériaux et les matériels nécessaires à l'ouvrage.
- Déterminer la mise en œuvre du traitement des déchats de chantier.

PRATIQUE

- Calculer le quantitatif en fonction de l'implantation du carrelage au sol.
- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser une pose de carrelage scellée au sol.
- Poser des profilés lumineux et des éléments décoratifs.
- Replier le chantier.

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année



M5

S'initier au dessin technique et au métré

Référence : MD-800224 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Être autonome dans la réalisation de dessins et l'analyse de plans.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier la terminologie de plusieurs corps de métiers.
- Identifier les outils et les conventions de dessin.
- Identifier les ouvrages à réaliser.

PRATIQUE

- Réaliser tous types de tracés.
- Effectuer une opération de relevé.
- Représenter graphiquement aux instruments.

M6

Réaliser une cabine de douche

Référence : AC-102500 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une cabine de douche.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les caractéristiques liées au support et à l'ouvrage.
- Identifier les différents matériaux, matériels et outillages nécessaires à l'ouvrage.
- Identifier les principes de l'isolation à l'eau (hydrique).

PRATIQUE

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser une cabine de douche.
- Réaliser un habillage de baignoire.
- Replier le chantier.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année

M7

Réaliser une pose collée de carrelage

Référence : MD-800212 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une pose collée de carrelage.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les techniques de coupe.
- Déterminer les techniques d'encollage d'un carrelage.

PRATIQUE

- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser la coupe des carreaux.
- Coller le carrelage au sol.
- Replier le chantier.

M8

Rénover une salle de bain

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Rénover une salle de bain.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser l'existant.
- Identifier les normes liées à l'électricité et la plomberie.
- Identifier les matériaux utilisés en électricité et en plomberie.
- Déterminer les normes et les procédés de mise en œuvre des ouvrages en plâtrerie.

PRATIQUE

- Démonter et mettre en sécurité les équipements.
- Préparer et contrôler le support.
- Construire des ouvrages simples verticaux en plâtrerie.
- Replier le chantier.

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année



M9

Organiser et préparer un chantier à l'aide des outils informatiques

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation de l'outil informatique pour la préparation et l'organisation d'un chantier.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les outils bureautiques et numériques.
- Identifier les opérations à effectuer.
- Déterminer le fonctionnement du suivi de la qualité.
- Identifier les enjeux et les outils de la démarche numérique collaborative.

PRATIQUE

- Utiliser les fonctions bureautiques et numériques.
- Planifier les interventions.
- Renseigner un bordereau de chantier.
- Évaluer les coûts de matériels, de matériaux et d'accessoires.
- Rendre compte à l'écrit et à l'oral de son activité.

M10

Poser un carrelage en rénovation

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une rénovation de carrelage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser le support existant.
- Déterminer les techniques de pose sur plancher en bois.

PRATIQUE

- Quantifier les matériaux et matériels nécessaires à l'ouvrage.
- Préparer manuellement et/ou mécaniquement un sol carrelé ou en bois.
- Poser des carreaux de sol.
- Replier le chantier.
- Réaliser l'étude complète d'un dossier de chantier.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 1^{re} année

M11

Concevoir un projet de décoration

Référence : MD-800212 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Concevoir un projet décoratif et le présenter.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les documents techniques.
- Identifier les paramètres liés au confort de l'habitat.

PRATIQUE

- Élaborer des propositions esthétiques, stylistiques et/ou plastiques.
- Réaliser un projet décoratif.
- Réaliser une planche tendance.

M12

Consolider les acquis de la formation BP1 Carrelage mosaïque

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Consolider les acquis de formation.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

PRATIQUE

- Se préparer à l'examen et évaluer ses compétences professionnelles.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année

M1

Assurer le suivi et la gestion d'un chantier

Référence : MD-800057 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Suivre et gérer un chantier sous l'autorité d'un supérieur hiérarchique.
- Prendre certaines initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les différents partenaires et entreprises intervenant sur le chantier.
- Analyser les pièces d'un dossier de définition.
- Identifier les dangers et estimer les risques.

PRATIQUE

- Déterminer les besoins en matériels, en matériaux, en outillage et en main-d'œuvre.
- Préparer et suivre la réalisation des tâches.
- Animer une équipe : études de cas et simulations.

M2

Réaliser une pose complexe de carrelage au mur et au sol

Référence : MD-800213 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une pose complexe de carrelage au mur et au sol.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les pièces d'un dossier de chantier.
- Identifier les techniques de pose complexe.
- Déterminer les caractéristiques du plancher et du mur chauffant.

PRATIQUE

- Réaliser les travaux préparatoires au sol et au mur.
- Coller un carrelage de sol grand format.
- Poser un carrelage de dimensions irrégulières.
- Poser un carrelage sur plancher et sur mur chauffant.

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année



M3

Réaliser une pose sur escalier

Référence : MD-800214 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une pose sur escalier.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériels et l'outillage nécessaires à l'ouvrage.
- Déterminer la terminologie des escaliers.
- Identifier les différents types de pose de plinthe sur escalier.

PRATIQUE

- Quantifier les matériaux nécessaires à l'ouvrage.
- Réaliser les travaux préparatoires.
- Poser un carrelage de sol sur escalier.
- Poser une plinthe.
- Réparer les marches d'un escalier.
- Poser des profilés lumineux et des éléments décoratifs
- Replier le chantier.

M4

Réaliser une pose en carreau de ciment

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une rénovation de carrelage.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser le support existant.
- Déterminer les techniques de pose.

PRATIQUE

- Quantifier les matériaux et les matériels nécessaires à l'ouvrage.
- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser la coupe des carreaux.
- Coller le carrelage au sol.
- Réaliser l'étude complète d'un dossier de chantier.
- Replier le chantier.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année

M5

Réaliser une mosaïque en tesson

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser une mosaïque en tesson.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les caractéristiques de la mosaïque.
- Déterminer les matériaux et les matériels.
- Déterminer les techniques de pose d'une mosaïque en tesson.
- Identifier les techniques de dessin à main levée.

PRATIQUE

- Concevoir un projet esthétique et décoratif en mosaïque.
- Dessiner à main levée une mosaïque en tesson.
- Quantifier les matériaux nécessaires à l'ouvrage.
- Réaliser les travaux préparatoires.
- Réaliser la pose d'une mosaïque en tesson.
- Replier le chantier.

M6

Créer et poser une mosaïque en tesselle

Référence : MD-800086 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Créer et poser une mosaïque en tesselle.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les caractéristiques de la mosaïque.
- Déterminer les techniques de pose de la mosaïque en tesselle.

PRATIQUE

- Réaliser un décor en mosaïque.
- Préparer et couper les matériaux.
- Poser des frises.
- Implanter et poser un ouvrage en tesselle.

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année



M7

Réaliser la pose d'ouvrages complémentaires complexes en extérieur

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser la pose d'ouvrages complémentaires complexes en extérieur.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les caractéristiques du support.
- Identifier les caractéristiques de l'ouvrage.

PRATIQUE

- Poser un carrelage en piscine et en bassin privatif.
- Replier le chantier.
- Réaliser l'étude complète d'un dossier de chantier.

M8

Réaliser la pose de dalles et de carreaux sur plots

Référence : AC-105845 - Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser la pose de dalles et de carreaux sur plots.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Analyser les pièces d'un dossier de chantier.
- Identifier les matériaux, les matériels et l'outillage nécessaires à l'ouvrage.

PRATIQUE

- Réaliser le calepinage.
- Contrôler et préparer le support.
- Poser des dalles ou des carreaux sur plots.
- Déposer un plancher sur plots.
- Replier le chantier.



CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année

M9

Mettre en œuvre l'isolation thermo-acoustique et l'aération

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Mettre en œuvre l'isolation thermo-acoustique et l'aération.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Déterminer le cadre environnemental.
- Déterminer les principes de fonctionnement thermique et acoustique du bâti.
- Identifier les matériaux, les produits et les matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'ouvrage.
- Déterminer le besoin en matériaux, en produits, en matériels et en main-d'œuvre nécessaires à la réalisation de l'ouvrage.

PRATIQUE

- Mettre en œuvre une isolation thermique sous carrelage.
- Réaliser une isolation phonique sous carrelage.
- Poser une douche à l'italienne dans une maison à ossature bois.
- Replier le chantier.

M10

Réaliser un revêtement vertical par fixation mécanique

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Réaliser un revêtement vertical par fixation mécanique sur ossature.
- Prendre des initiatives dans le domaine.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Programme de formation

THÉORIE

- Identifier les matériaux, les matériels et l'outillage nécessaires à l'ouvrage.
- Déterminer la résistance des matériaux.
- Identifier les caractéristiques des supports.

PRATIQUE

- Réaliser le calepinage d'une façade.
- Poser l'ossature.
- Poser les carreaux.
- Replier le chantier.

CARRELAGE

Niveau brevet professionnel 2^e année



M11

Se préparer à l'examen du BP Carrelage Mosaïque

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Étudier, préparer et réaliser un ouvrage en autonomie.
- Se préparer aux épreuves du BP Carrelage Mosaïque.
- Prendre des initiatives correspondant aux compétences du BP Carrelage Mosaïque.

Programme de formation

PRATIQUE

- E.2 : Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs.
- E.3 : Suivi de réalisation d'ouvrages.

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

M12

Consolider les acquis de formation BP2 Carrelage Mosaïque

Coût du module : 1 050 € - Durée du module : 35 heures

Objectifs de la formation (du module)

- Consolider les acquis de formation.

Programme de formation

THÉORIE

- Se préparer à l'E.1 Épreuve technologique.
- Sous-épreuve E.11 : Étude et préparation d'un chantier.
- Sous-épreuve E.12 : Réalisation d'un projet esthétique et décoratif

PRATIQUE

- Consolider sa pratique et auto-évaluer ses compétences professionnelles

Public concerné

Tout public.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme (ou titre homologué) français classé au niveau V ou plus, figurant sur la liste arrêtée pour la spécialité, ou justifier d'une pratique professionnelle d'une durée minimum de 3 ans dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

Conditions générales de vente

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France (ci-après désignés « AOCDTF ») dispensent des actions de formation, de préparation à la validation des acquis de l'expérience, d'accompagnement et d'ingénierie conseil. L'AOCDTF assure la conception, la réalisation et l'édition de produits pédagogiques sur divers supports.

Toute commande de prestation à l'AOCDTF par le client est soumise aux présentes CGV et à la signature par le client d'un des documents contractuels prévus à l'article 1, laquelle signifie l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans l'accord exprès écrit et préalable de l'AOCDTF, et, toute condition contraire aux présentes CGV posée par le client sera inopposable à l'AOCDTF.

Les présentes CGV se substituent à tout accord antérieurement conclu.

Article 1 – L'achat de prestation

La commande d'une ou plusieurs prestations par le client à l'AOCDTF prend l'une des formes contractuelles suivantes :

- Engagement contracté par une personne morale ou par une personne physique qui agit dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale :
 - un bon de commande émis, daté et signé par le client reprenant les mentions exactes du devis adressé préalablement par l'AOCDTF ;
 - une convention de formation professionnelle signée par le client (les articles L. 6313-1 et suivants nouveaux et les articles L. 6353-1 et suivants nouveaux du Code du travail).
- Engagement contracté par une personne physique agissant en dehors de son activité professionnelle :
 - Un contrat de formation professionnelle signé par le client non-professionnel.

Outre les mentions légales, figurent sur le document contractuel, l'identité du client et, pour les personnes morales, sa dénomination ou raison sociale, son n° SIRET, sa domiciliation, le nom de son représentant dément habilité, et, pour tous les clients, tout renseignement d'ordre pratique (adresse, téléphone, courriel, télécopie).

Si au moment de la passation de commande le ou les noms des participants ne sont pas connus par le client, celui-ci a la possibilité de les communiquer à l'AOCDTF dans les 10 jours précédant le démarrage des actions.

L'acte d'achat est réputé définitivement réalisé dès lors que le document contractuel est signé par les parties concernées. Chacun des cocontractants est destinataire d'un des exemplaires de ce document original. Toute demande de modification de la prestation commandée par le client doit être signifiée obligatoirement par

courrier recommandé avec accusé de réception (RAR) avant la date de la formation concernée. L'AOCDTF n'a pas d'obligation d'accepter la modification demandée, mais cherchera à faire le nécessaire dans la mesure du possible et des disponibilités et sous réserve du paiement de la différence de prix. Les modifications en cours d'exécution de la prestation ayant fait l'objet d'un accord des parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel.

L'AOCDTF effectue la ou les prestations commandées sous sa responsabilité, soit avec ses moyens propres soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels elle aura passé des contrats de sous-traitance, ce que le client accepte.

Dans le cas où un client passerait une commande à l'AOCDTF, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), l'AOCDTF se réserve le droit de refuser d'honorer la nouvelle commande et de ne pas délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Article 2 – Prix

Les prix des prestations sont valables pour l'année civile en cours. Ces prix sont révisés tous les ans. Sauf dispositions contraires écrites, ils incluent la formation, les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et/ou ateliers de formation ainsi que le matériel pédagogique.

Les tarifs des services associés tels que la restauration et/ou l'hébergement des bénéficiaires des prestations sont en sus des prix des prestations et sont ceux applicables au moment de leur utilisation et peuvent varier d'un établissement à l'autre, et d'année en année.

L'AOCDTF ayant opté pour le régime d'exonération de TVA (article 261-4-4a° du Code général des impôts), toutes ses prestations de formation ou prestations assimilées ainsi que les prestations associées sont facturées nettes de TVA.

Article 3 – Justification de la prestation de formation

Une attestation de présence est établie par l'AOCDTF à l'intention de chaque bénéficiaire et adressée, à l'issue de la formation, au client qui s'engage à la leur remettre.

Article 4 – Facturation et règlement

Sauf accord contraire écrit, les règlements des prestations seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement doit être effectué par le client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;

- Le règlement est accepté par chèque ou virement bancaire ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente convenue et indiquée sur la facture.

Pour les clauses dérogatoires et les retards de paiement, se reporter à l'article 6.

Article 5 – Participation financière d'un éventuel organisme financeur

Le client peut faire une demande de participation financière auprès d'un éventuel organisme financeur.

Le client doit informer l'AOCDF de cette demande et de son accord de participation, au plus tard avant le démarrage de la formation.

L'AOCDF ne peut en aucun cas être tenue responsable de la décision d'un organisme financeur, notamment pour non-respect des délais administratifs.

À la demande du client, l'AOCDF peut réaliser une subrogation de paiement auprès d'un organisme financeur.

Dans tous les cas, qu'il y ait accord ou refus d'un organisme financeur, le client s'engage à régler en totalité la somme restant due, ce qu'il accepte.

Article 6 – Paiement – Retard ou défaut de paiement

L'attention du client est attirée sur le fait que toute formation ou tout stage commencé est dû dans sa totalité.

Par dérogation à l'article 4 :

- Pour les formations d'une durée égale ou inférieure à 70 heures, le règlement total a lieu au moment de l'inscription ;
- Pour les formations d'une durée supérieure à 70 heures, un règlement égal à 50 % du coût total a lieu au moment de l'inscription et le règlement du solde aura lieu en fin de formation ou de stage. L'AOCDF se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues et pour lesquelles le paiement n'a pas été effectué.

Tout retard de paiement par un client professionnel :

- Est possible, après une mise en demeure restée infructueuse au bout de 8 jours, d'intérêts de retard calculés au taux de 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (art. L. 441-6 du Code du commerce) ;
- Ouvre droit, en sus des intérêts de retard précités, pour tout professionnel, à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Une indemnisation complémentaire pourra être demandée, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire (art. L. 441-6 du Code du commerce).

À défaut de règlement par l'organisme financeur, le client reste seul redevable du paiement de la formation.

Article 7 – Conditions d'annulation ou de report

En cas de demande de report ou d'annulation par le client des actions commandées :

- La demande ne donnera lieu à aucune responsabilité contractuelle, si le report ou l'annulation a pour cause une maladie ou un accident du participant aux dates de formation, justifié par un certificat médical, ou le décès d'un membre de la famille proche du participant avec justificatif (conjoint, parents, frères, sœurs, grands-parents et enfants ; cette liste étant exhaustive) ;
- Dans tous les autres cas, l'intégralité du coût de la formation reste due en cas d'avertissement dans les 8 jours précédent la date prévue du début de la formation ou en l'absence de toute information.

Si l'AOCDF est informée par courrier RAR avant ce délai de 8 jours, le dédommagement contractuel est fixé à 50 % du coût total de la formation.

Si une solution de report peut être trouvée par les parties, les sommes versées à titre de responsabilité contractuelle s'imputeront sur le prix final de l'action.

De son côté, l'AOCDF se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, notamment s'il n'y a pas assez de participants ou en cas de force majeure. Le client sera informé dans un délai maximum de 8 jours avant la date prévue de la formation et ne pourra prétendre à aucun dédommagement contractuel ni remboursement des frais qui auraient éventuellement pu être déjà engagés.

La présente clause n'est pas applicable en cas d'absence(s) individuelle(s) lors d'une formation ayant un prix forfaitaire indépendant du nombre de participants. Dans un tel cas, la facturation a lieu selon les modalités initialement convenues.

Article 8 – Responsabilité de l'AOCDF

L'obligation souscrite par l'AOCDF dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

Article 9 – Force majeure

L'AOCDF ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des cours et tribunaux français et sans que cette liste ne soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou les conflits sociaux internes ou externes à l'AOCDF, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, d'autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption

de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'AOCDTF.

Article 10 – Propriété intellectuelle

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (notamment la protection en matière de droit d'auteur, de marque déposée), les logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel par l'AOCDTF sont la propriété de l'AOCDTF ou de ses donneurs de licence.

Il n'y a donc ni cession ni transfert des droits de propriété intellectuelle de l'AOCDTF ou de son sous-traitant au profit du client. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et/ou la représentation de tout procédé de communication, de tout ou partie de ceux-ci, peu important la nature du support, sont strictement interdites tant pour le client personne physique que pour le client personne morale et ses salariés sous peine de poursuites judiciaires.

Article 11 – Protection des données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et libertés ») et au Règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), les données à caractère personnel du participant, personne physique, ou de son représentant légal, font l'objet d'un traitement par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, agissant en qualité de responsable de traitement.

L'AOCDTF collecte lors de l'inscription des informations nominatives (nom, prénom, adresse courriel, adresse postale, n° de téléphone fixe et portable), n° de carte bancaire et date d'expiration uniquement lors d'un paiement par carte, copie d'une pièce d'identité pour les mineurs. Ces informations sont nécessaires et obligatoires à la gestion de la prestation et à la rédaction du contrat ou de la convention de formation. La base légale du traitement réside dans l'exécution du contrat de formation. Les autres demandes d'information appelant une réponse facultative ou les informations relatives à l'intérêt du participant pour les offres susceptibles de lui être adressée sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés.

L'AOCDTF veille à ce que seules les personnes habilitées puissent accéder aux données des participants. Cela concerne les services administratifs et pédagogiques, ainsi que des sous-traitants aux données, uniquement pour les finalités précédemment mentionnées et dans la limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui leur sont confiées.

Les données ne font pas l'objet d'un transfert hors Union européenne.

Lorsque le paiement est effectué par carte de crédit, les coordonnées bancaires sont transmises par voie sécurisée aux établissements financiers concernés qui autorisent la transaction et procèdent au paiement.

Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées ci-dessus et des obligations légales.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation de leur traitement, du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes ainsi que du droit de retirer son consentement à tout moment. Enfin, chacun dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ses droits, le participant doit contacter le service du délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@compagnons-du-devoir.com

Toute demande doit indiquer les nom, prénom et courriel du participant ainsi que la formation suivie. Elle doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité et préciser l'adresse à laquelle doit être envoyée la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Article 12 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le consommateur, tel qu'ils le définissent dans ses relations avec des professionnels et limitativement étendues aux relations entre deux professionnels, par rapport à son activité professionnelle principale et au nombre de ses salariés, dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation à compter de la réception de la commande. L'AOCDTF s'engage alors à lui rembourser l'intégralité des sommes versées pour ses achats dans un délai maximum de 14 jours à compter de la date à laquelle l'AOCDTF est informée de la décision de rétractation.

Article 13 – Litiges

Clause attributive de juridiction.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les litiges qui pourraient survenir à l'occasion de l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générale de vente.

En cas de désaccord persistant, seuls les tribunaux de Paris seront compétents.

Article 14 – Renonciation

Le fait pour l'AOCDTF de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 15 – Divisibilité

Si une ou plusieurs stipulations desdites CGV étaient tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'un traité, d'une loi ou d'un règlement, ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 16 – Loi applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit. Par ailleurs, si les conditions générales de vente de l'AOCDTF sont établies en français et en différentes langues, en cas de contrariété ou de doute dans l'interprétation, ce sont toujours les conditions générales de vente en français qui prévaudront et feront foi.

Pour plus de détails sur nos formations :

0800 855 777

(numéro gratuit depuis un poste fixe).

commercial@compagnons-du-devoir.com



Siège social :
Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04 - Téléphone : 01 44 78 22 50

www.compagnons-du-devoir.com